

Lignes directrices pour les auteur·ices

Généralités

- Taille des articles : 12 000 mots maximum.
Comptes rendus et nécrologies : 3 000 mots maximum.
Rapports : 3 000 mots maximum.
- Première page : Titre principal justifié à droite, avec le prénom et le nom de l'auteur·ice en lettres capitales en-dessous. Sous le titre principal, insérer un résumé de 200 mots maximum en anglais.
- Dernière page : Courte biographie de l'auteur·ice de 80 mots maximum. Mettre le nom de l'auteur·ice au début de la biographie, en gras, et insérer une adresse électronique actuelle.
- Il n'est pas nécessaire d'inclure une bibliographie séparée.
- *Interpretationes* favorise l'emploi du langage épïcène, étant pour visibilité et égalité de tous genres.
 - Préférez des mots non-genrés, tels « humanité », « être humain » ou « personne » au lieu d'« homme ».
 - Pensez à faire la déclinaison de genre de certains mots où elle n'est typiquement pas faite.
P.ex. : *professeure* (ou *professeuse*).
 - Le point médian · peut être utilisé pour séparer les déclinaisons de genre dans un même mot ; n'utilisez pas un second point avant la déclinaison du pluriel.
P.ex. : *étudiant·e, mathématicien·nes, auteur·ices*.
 - Le pronom « iel » peut être utilisé en tant que pronom sujet neutre. Cependant, il n'y a pas de forme évidente pour les pronoms objets ou possessifs.
 - Les disjonctions du type « elles ou ils » sont également encouragées là où elles n'alourdissent pas excessivement le texte.

Corps de texte

- Police des caractères : Times New Roman.
- Taille des caractères : 12 pt avec interligne de 1,5.
- Notes de bas de page : 10 pt avec un interlignage de 1,0.
- Les expressions à mettre en évidence (p.ex. titres de livres) et les mots étrangers doivent être en italique. Les guillemets ne sont à utiliser que pour des citations.
- Marges du texte : 2,5 cm à gauche ; 2,5 cm à droite ; 2,5 cm en haut ; 2,5 cm en bas.
- Tous les titres doivent être mis en gras et numérotés, à commencer avec le titre principal (également le nom de l'auteur·ice) 14 pt, autres titres 12 pt comme le texte principal. L'introduction et la conclusion, si le texte en a, ne doivent pas être numérotées.
- Indenter chaque nouveau paragraphe avec un recul de marge de 0,7 cm. Indenter seulement au début d'un nouveau paragraphe, et non pas au début du texte, après des citations justifiées ou après un titre.

- Laisser environ deux lignes vierges (24 pt) avant des nouvelles sections/des nouveaux titres et une ligne vierge (12 pt) après les titres.
- Le texte doit être justifié et la coupure de mots automatique doit être employée (aussi dans les notes de bas de page).

Citations

- Les citations doivent être indiquées par des guillemets et accompagnées d'une référence.
- S'il y a une citation dans une citation, la deuxième doit être mise entre apostrophes. Par exemple : *On nous rappelle que c'est « une substance dite 'naturelle' ».*
- Les guillemets doivent être placés selon la langue respective : “anglais”, „allemand” et « français ».
- Au cas où la citation forme une phrase entière, le point final doit être placé avant les guillemets fermants. Si la citation est incluse dans une phrase du texte, le point final est placé à la fin de la phrase, donc après les guillemets fermants.
- Une citation de plus de trois lignes doit être marquée par un saut de paragraphe, un recul de la marge de droite et de gauche de 0,7 cm et un changement de la taille de caractères en 10pt. Laissez une demi-ligne vierge (6pt) avant et après la citation. Ces citations ne sont pas entre guillemets.

Notes

- Toutes les références sont données dans des notes de bas de page.
- Chaque note de bas de page commence avec une lettre capitale et termine par un point final.
- Les appels de note sont placés avant les signes de ponctuation non fermants (virgule, point-virgule, deux-points, trait d'union, etc.) et après les signes de ponctuation fermants (point, point d'exclamation, point d'interrogation). Si un seul mot ou une partie d'une phrase est cité et la citation n'est pas à la fin de la phrase, l'appel de note est placé directement après le guillemet fermant. P.ex. : *Puisque « des intuitions sans concepts sont aveugles »¹ et ne suffisent pas à constituer de l'expérience, elles doivent également être mises en relation avec l'entendement.*

Informations bibliographiques dans les notes

- À la première mention de chaque titre, toutes les informations bibliographiques doivent être données.
- Livres :
 - Nom, Prénom de l'auteur·ice : *Titre du livre comme indiqué par l'éditeur*, Édition, Nom de collection [facultatif], Lieu d'édition Année, p. / pp. xx–yy.
 - Ex. : Barthes, Roland : *Mythologies*, Éditions du Seuil, Paris 1957, p. 125.
- Article tiré d'un recueil :

- o Nom, Prénom de l'auteur·ice de l'article : « Titre de l'article », in Nom, prénom du directeur de publication (dir.), *Titre du recueil*, Édition, Nom de collection [facultatif], Lieu d'édition Année, p. / pp.
- o Ex. : Montebello, Pierre : « Métaphysique et geste spéculatif », in Debaise, Didier; Stengers, Isabelle (dir.), *Gestes spéculatifs*, Les presses du réel, Collection drama, Paris 2015, pp. 87–103.
- Article tiré d'une revue :
 - o Nom, Prénom de l'auteur·ice de l'article : « Titre de l'article », in *Titre de la revue*, Volume, Cahier/Numéro (Année), Édition, p. / pp. xx–yy.
 - o Ex. : Dia, Oumar : « Mondialité et diversité culturelle », in *AUC Interpretationes*, Vol. 8, Nr. 2 (2018), Karolinum Press, p. 70.
- De l'internet :
 - o Nom, Prénom de l'auteur·ice : *Titre complet*, année de parution, URL (date de consultation).
 - o Ex. : Kornfield, Jack : *Ein Gespräch mit Ajahn Chah*, 1991, http://www.palikanon.com/diverses/ajahn_chah/ein_gespraech.htm (29.05.2020).
- Les numéros de page doivent toujours être indiqués exactement p. xx-xx si plusieurs pages sont mentionnées.
 - o Ex. : Barthes, Roland : *Mythologies*, Éditions du Seuil, Paris 1957, pp. 125–127.
- Si un·e auteur·ice est cité·e plus d'une fois, seul le nom de famille est écrit à partir de la deuxième fois. Dans le cas de plusieurs auteur·ices avec le même nom de famille, la première lettre du prénom est également indiquée, suivie d'un point.
- Si un livre, article, etc. est écrit par plus qu'un·e auteur·ice, les noms et prénoms des auteur·ices sont donnés par ordre alphabétique, séparé par un point-virgule. Ex. Depraz, Natalie; Varela, Francisco J.; Vermersch, Pierre : *On becoming aware. A pragmatics of experiencing*, J. Benjamins, Advances in consciousness research Bd. 43, Amsterdam/Philadelphia 2003, S. 25-30.

Abréviations

- *Ibid* > à utiliser s'il s'agit exactement de la même référence que dans la note précédente.
 - Exemple :
 1. Barthes, Roland : *Mythologies*, Éditions du Seuil, Paris 1957, p. 125.
 2. *Ibid.*
 3. *Ibid.*, p. 153.

- *op. cit.*, S. > à utiliser si le livre a déjà été cité. Cette abréviation remplace uniquement les informations telles que l'éditeur, l'année, etc. Le nom de famille de l'auteur·ice et le titre (abrégé) doivent être indiqués à nouveau.
 - o Exemple : Foucault : *Les mots...*, *op. cit.*, p. 13.

- *art. cit.*, S. > à utiliser si l'article a déjà été cité. Cette abréviation ne remplace que les informations telles que le titre de la revue, l'année, le numéro d'édition, etc. Le nom de famille de l'auteur·ice et le titre (abrégé) doivent être indiqués à nouveau.
 - o Exemple : Goddard : « Guyane... », *art. cit.*, p. 3.